

Bulletin municipal

Lavaltrie *vous informe*



Automne 2026



**La 3^e ville
du bonheur!**
Page 2

**Plan d'action
personnes
handicapées**
Page 6

**Monument
aux soldates
et soldats**
Page 10

**Activités
gratuites**
Page 12



MOT DU MAIRE

LAVALTRIE, 3^e VILLE DU BONHEUR !

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Quelle fierté de voir Lavaltrie se hisser au 3^e rang des villes où les citoyens sont les plus heureux, selon le plus récent palmarès de l'Indice du bonheur Léger, diffusé en septembre dernier, dans le Journal de Montréal !

Au-delà du classement, cette reconnaissance vient confirmer ce que nous nous efforçons de bâtir collectivement : un milieu de vie dynamique, accueillant et profondément humain. Elle donne également tout son sens à notre slogan, « Mon équilibre, ma vraie nature », qui reflète si bien l'identité de Lavaltrie.

Notre ville a connu un important développement au cours des dernières années, tout en conservant cette proximité et cette dimension humaine qui la caractérisent. La présence du fleuve, de nos boisés urbains, de nos parcs et de nos espaces verts nous permet de profiter d'un environnement naturel exceptionnel. À cela s'ajoutent des services de proximité, des infrastructures accessibles, un noyau villageois vivant ainsi qu'une vie culturelle, sportive et communautaire particulièrement riche.

Il n'existe évidemment pas une seule recette au bonheur. À Lavaltrie, c'est plutôt l'équilibre entre la nature, les services, les activités et la force de notre communauté qui fait toute la différence. La programmation diversifiée et principalement gratuite proposée tout au long de l'année contribue notamment à créer des occasions de bouger, de se divertir, de se rassembler et de développer un véritable sentiment d'appartenance.

Cette reconnaissance appartient donc à toute la communauté. Elle repose sur l'engagement des citoyennes et citoyens, des organismes, des bénévoles, des commerçants, des partenaires et des employés municipaux qui contribuent chaque jour à rendre notre ville plus vivante et accueillante.

Comme municipalité, notre rôle est de créer les meilleures conditions possibles pour permettre aux gens de bien vivre et de s'épanouir. Nous ne pouvons pas garantir le bonheur, mais nous pouvons assurément contribuer à façonner un milieu où il est plus facile de le trouver.

Ce troisième rang est une magnifique source de fierté, mais aussi une motivation à poursuivre nos efforts afin de préserver cet équilibre précieux et de continuer à améliorer la qualité de vie de notre population.

Merci à chacune et à chacun de contribuer, à votre façon, au bonheur de notre communauté. Après tout, il fait si bon vivre chez nous !



Christian Goulet
Maire de Lavaltrie



UNE TOURNÉE DU TERRITOIRE POUR GUIDER LES DÉCISIONS MUNICIPALES

Par un beau samedi du mois de mai, les membres du conseil municipal ont pris part à une tournée de Lavaltrie organisée par la direction générale et les directions des différents services municipaux. Cette journée visait à permettre aux élus municipaux, particulièrement à ceux ayant fait leur entrée au conseil en novembre dernier, de mieux connaître les réalités du territoire. Tout au long du parcours, les directions ont présenté les principaux enjeux propres à leur secteur ainsi que plusieurs projets en cours et à venir.

Cette tournée a permis aux élus d'observer concrètement certaines réalités, de mieux comprendre les défis auxquels la Ville fait face et d'échanger directement avec les équipes municipales. Les renseignements recueillis alimenteront leur réflexion et guideront leurs prochaines décisions, en fonction des enjeux soulevés et en cohérence avec les orientations de la planification stratégique de la Ville.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal sont présentées à l'hôtel de ville, situé au 1370, rue Notre-Dame, et en direct sur la page Facebook de la Ville de Lavaltrie. L'enregistrement de chaque séance est mis en ligne sur le compte YouTube de la Ville, le jour suivant sa tenue.



Les prochaines séances ordinaires auront lieu à 19 h, les 2 novembre et 7 décembre 2026.

L'ordre du jour de chaque séance est disponible le jour même, dans la section « [Actualité](#) » du site Web de la Ville et les procès-verbaux sont disponibles sur la page « [Séances du conseil et procès-verbaux](#) ».

Période de questions

Les citoyennes et citoyens qui souhaitent poser des questions aux élus municipaux peuvent le faire sur place, durant la période de questions prévue lors de la séance. Le nombre de questions est limité à 3 par personne.

La période de questions est dédiée uniquement aux personnes présentes dans la salle. Certaines personnes pourraient se sentir plus à l'aise de poser des questions ou de discuter de leurs préoccupations sans être filmées, ce qui encourage une participation plus ouverte et transparente.



Vos élus municipaux, de gauche à droite : Jocelyn Guévremont, Céline Lepage, Christian Goulet, Guylaine Legault, Denis Moreau, Nadia Charles, Marie-Pier Villeneuve, Anne Charlot-Mayrand et Robert Pellerin.

Accès à la salle

Afin de soutenir la participation de personnes en situation de handicap, toute demande visant à faciliter leur présence aux séances du conseil peut être adressée en communiquant avec nous, au 450 586-2921, option 1. L'équipe mettra tout en œuvre pour répondre aux demandes reçues, selon les ressources disponibles.

Bienvenue à tous !

UN COUP DE POUCE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

À l'occasion de la rentrée, un soutien supplémentaire a été offert aux familles ayant bénéficié de la Guignolée 2025 et ayant été identifiées comme admissibles à cette aide.

Au total, 73 familles de Lavaltrie ont reçu une carte-cadeau d'épicerie d'une valeur de 50 \$. Cette aide leur a offert un coup de pouce concret pour l'achat de denrées alimentaires, tout en contribuant à alléger certaines dépenses du quotidien durant cette période particulièrement exigeante.

La Guignolée sera d'ailleurs de retour en 2026 afin de continuer à soutenir les familles de notre communauté.

Merci de donner généreusement !

LA GUIGNOLÉE
de Lavaltrie CÉLÉBRER SANS FAIM

Les 7, 14, 21 et 28 novembre, participez aux ponts payants organisés au profit de la Guignolée de Lavaltrie.

→ Intersection des rues du
Tricentenaire et Saint-Antoine

**Chaque don fait une réelle
différence pour les familles
de chez nous.**

UNE JEUNESSE ENGAGÉE

À la fin de l'année scolaire 2026, des élèves de cinquième année de l'école primaire des Eaux-Vives ont vécu une expérience unique d'initiation à la démocratie municipale, grâce au projet « Maire d'un jour ».

Après avoir reçu la visite du maire en classe et mené une campagne électorale auprès de leurs camarades, les élèves ont élu Cédric Picard-Ladouceur à titre de maire d'un jour. Celui-ci était accompagné des conseillers Léo Miron, Wylam Gauthier, Benjamin Richer et Justin Chénard.



Les membres du jeune conseil municipal ont ensuite été invités à découvrir les rouages de l'administration municipale à l'occasion d'une visite guidée de différents bâtiments, notamment le garage municipal et l'usine de filtration. À leur arrivée à l'hôtel de ville, les cinq élèves ont pris part à une simulation de séance du conseil municipal, en présence de leurs familles et des élus municipaux.



Le jeune maire y a présenté le projet « Zone bulle », imaginé par son équipe, qui proposait diverses activités sur le thème des bulles, dont du soccer bulle et une dégustation de thé aux perles (bubble tea). Ce projet a d'ailleurs pris vie lors de la Fête de la famille.

Merci aux enseignantes Ann Mayeu, Marie-Pier Larivière et Amélie Beaufort-Lessard, ainsi qu'à tous les élèves ayant participé à cette activité des plus enrichissantes !



NOUVEL HORAIRE DU GUICHET UNIQUE À L'HÔTEL DE VILLE

Le guichet unique est votre point de contact à l'hôtel de ville pour les demandes de première ligne (taxation, urbanisme, travaux publics, loisirs, etc.) ainsi que pour la réception des appels généraux.

Au fil des années, les façons de communiquer avec la Ville ont évoluées. En plus des visites en personne et des appels téléphoniques, de nombreuses demandes nous parviennent désormais par courriel et par le Portail citoyen. Ces outils offrent davantage de flexibilité aux citoyens, mais nécessitent également du temps de traitement afin d'assurer des suivis rapides, complets et efficaces.

Ainsi, depuis le 6 juillet dernier, le guichet unique est désormais ouvert selon l'horaire suivant :

- Du lundi au jeudi, de 9 h à midi et de 13 h à 16 h
- Le vendredi, de 9 h à midi

Cet ajustement concerne uniquement les heures d'ouverture de la ligne téléphonique du guichet unique et des portes de la réception.

Pour joindre les services municipaux

L'horaire de travail de l'ensemble des employés municipaux demeure inchangé. Il est donc toujours possible de communiquer avec nous et de prendre rendez-vous au besoin.

Vous pouvez nous joindre :

- par téléphone, en composant directement le poste de la personne que vous désirez joindre ou en consultant le répertoire téléphonique ;
- par courriel ;
- sur rendez-vous, selon les disponibilités ;
- via les services en ligne disponibles sur votre Portail citoyen.

Pourquoi ce changement ?

Ce nouvel horaire permet à l'équipe du guichet unique de consacrer davantage de temps au traitement des demandes reçues en ligne et aux suivis administratifs, afin de :

- réduire les délais de réponse ;
- améliorer l'efficacité et la qualité des suivis ;
- maintenir un service accessible, rapide et adapté aux besoins actuels de la population.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre confiance.

INSTALLATION DES ABRIS TEMPORAIRES

Selon la réglementation municipale en vigueur, il est possible de procéder à l'installation de votre abri temporaire (tempo) à compter du 15 octobre. Aucun permis n'est requis pour en faire l'installation.



Nous vous invitons à consulter la fiche synthèse liée à cette réglementation afin de vous assurer que votre installation est conforme. Cette fiche est disponible sur la page « [Abri temporaire \(tempo\)](#) » du site Internet de la Ville.

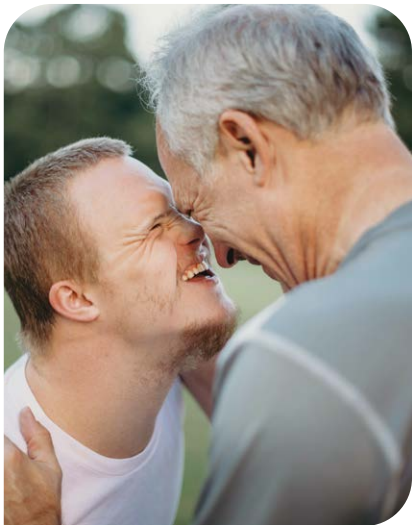


PLAN D’ACTION 2026-2027 À L’ÉGARD DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 17 août dernier, la Ville de Lavaltrie a adopté son Plan d’action annuel à l’égard des personnes handicapées pour les années 2026 et 2027. Ce plan, élaboré en concertation avec les différents services municipaux, traduit l’engagement de la Ville à poursuivre ses actions afin de bâtir une ville inclusive, accessible et bienveillante.

Il s’agit du troisième plan d’action adopté par Lavaltrie depuis le début de cette démarche en 2024. Celui-ci s’inscrit dans une volonté d’amélioration continue et vise à prévenir et à réduire les obstacles pouvant limiter la participation pleine et entière des personnes en situation de handicap à la vie municipale et collective.

Le plan d’action 2026-2027 est disponible sur le site Web de la Ville, dans la section [« Ma ville »](#).



GUICHET D’ACCÈS À LA PREMIÈRE LIGNE (GAP)



Qu’est-ce que le GAP ?

Un guichet d’accès à la première ligne qui facilite l’accès à un professionnel de la santé, en cas de besoin. Ce nouveau service est offert aux Lanaudois en attente d’un médecin de famille ou d’une infirmière praticienne spécialisée de première ligne (IPSPL). Le GAP a également pour objectifs de proposer des alternatives à la consommation de services aux urgences.

Services et professionnels de la santé disponibles

À la suite d’une évaluation téléphonique, vous pourriez être orienté vers divers services ou professionnels de la santé, tels que les suivants :

- Infirmière praticienne
- Pharmacien communautaire
- Travailleur social
- Infirmière clinicienne
- Médecin de famille
- Organisme communautaire

Critères d’admissibilité

Vous devez être résident de la région de Lanaudière et être inscrit sur la liste du Guichet d’accès à un médecin de famille (GAMF).

Coordonnées

Les usagers sans médecin de famille qui ont besoin du service peuvent joindre sans frais la centrale d’appels du GAP en composant le 1 833 572-2063 ou le 811.



INFO-BIBLIO

Nouveaux comptoirs de prêt modernes et accessibles

La première phase des travaux de modernisation de la Bibliothèque Sylvie-Thouin est maintenant terminée! Le nouveau comptoir de prêt et l'espace d'accueil réaménagé offrent désormais un environnement plus fonctionnel, convivial et chaleureux.

Ces améliorations témoignent de notre volonté de rendre les services de la bibliothèque toujours plus accessibles et agréables pour toutes et tous. Parce qu'une bibliothèque, c'est bien plus qu'un lieu où l'on emprunte des livres: c'est un espace de découvertes, de rencontres et de partage, qui doit être accueillant pour chaque membre de la communauté.

Notre équipe est heureuse de vous retrouver et de vous accompagner dans ce nouvel espace. Venez le découvrir lors de votre prochaine visite!



MERCI AUX EMPLOYÉS D'ÉTÉ 2026!

La Ville de Lavaltrie tient à souligner le travail exceptionnel accompli par ses employés étudiants tout au long de la saison estivale: technicien en génie civil, inspecteurs en réglementation municipale, commis-réceptionnistes, sauveteurs surveillants et manoeuvres.

Dans cette même lancée, un grand merci à toute l'équipe de l'entreprise AES qui a su offrir un service de camp de jour de qualité aux jeunes et à leurs parents tout au long de l'été.

Bravo et merci à toutes et à tous!

INFO-TRAVAUX

En plus des travaux de pavage qui se poursuivent sur certaines rues cet automne, la Ville de Lavaltrie apporte également des améliorations à ses bâtiments municipaux.

À l'hôtel de ville, des travaux de remplacement de la génératrice sont en cours. Plus performante, la nouvelle installation permettra de mieux répondre aux besoins en électricité du bâtiment lors de pannes de courant et de situations d'urgence. Elle sera aménagée du côté est du stationnement. Une phase d'embellissement suivra pour l'intégrer harmonieusement à son environnement.

À la Bibliothèque Sylvie-Thouin, une grande partie des installations de climatisation est également en cours de remplacement. Ces travaux contribueront à améliorer le confort des personnes qui fréquentent la bibliothèque.

Les deux bâtiments demeurent accessibles pendant les travaux, qui devraient se poursuivre jusqu'au début du mois de décembre. Certains accès et espaces de stationnement sont toutefois temporairement modifiés. Une signalisation guide les visiteurs sur place.

Merci de votre compréhension pendant la réalisation de ces améliorations! Pour plus de détails sur ces chantiers et pour suivre les autres travaux en cours sur le territoire, consultez la section «[Info-travaux](#)» du site Web de la Ville.



UNE CARTE-CADEAU QUI ENCOURAGE L'ACHAT LOCAL

Il ne reste plus qu'une trentaine de cartes d'achat local bonifiées !

Faites vite ! Pour seulement 50 \$, obtenez une carte d'une valeur de 65 \$ à dépenser dans les commerces participants de Lavaltrie. Un avantage de 15 \$, tout en soutenant nos commerçants locaux !

Les quantités sont limitées et les cartes bonifiées s'envolent rapidement. Une fois celles-ci écoulées, les cartes seront vendues au tarif régulier, soit 50 \$ pour une valeur de 50 \$. Un beau cadeau à offrir ! Découvrez la liste des commerces participants et procurez-vous votre carte dès maintenant sur le site achetonslocal.net

Mon cœur est ici, mes achats aussi !



L'OMNIUM DE GOLF DU RGAL : UNE RÉUSSITE AU PROFIT DE L'ÉCONOMIE LOCALE

La Ville de Lavaltrie a pris part à l'Omnium de golf du Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie (RGAL), un événement-bénéfice combinant sport, réseautage et soutien à l'économie locale.

Pour l'occasion, la Ville tenait un kiosque santé aux couleurs de sa campagne d'achat local « Mon cœur est ici, mes achats aussi ». Cette participation a permis de réaffirmer l'importance de soutenir les entreprises d'ici et de souligner le dynamisme ainsi que la solidarité de la communauté d'affaires lavaltroise.

Grâce à la générosité des participants et des partenaires, cette édition a permis au RGAL d'amasser 55 000 \$, une somme qui contribuera à dynamiser le développement économique de Lavaltrie.

La Ville remercie chaleureusement les organisateurs, les partenaires et les participants ayant contribué au succès de ce rendez-vous annuel.



ENTREPRISES RECHERCHÉES POUR PARTICIPER AU TOURNOI DE HOCKEY-BOTTINES DE LA FÉRIE D'HIVER!

La Fête d'hiver revient pour une 24^e édition, les 30 et 31 janvier 2027 ! Entreprises locales, formez votre équipe et participez à notre tournoi de hockey-bottines !



Coût d'inscription : 450 \$, incluant :

- une visibilité sur le site des festivités ;
- 24 coupons de consommation au bar de la Fête ;
- du plaisir garanti !



FIERTÉ LOCALE

Une entrepreneure lavaltrioise à l'honneur



UNE ENTREPRENEURE QUI FAIT RAYONNER LE LEADERSHIP AU FÉMININ

La Ville de Lavaltrie est fière de mettre en lumière Isabelle Côté, présidente de Coffrages Synergy, une entrepreneure d'ici dont le parcours remarquable et le leadership contribuent au rayonnement de Lavaltrie bien au-delà de notre territoire.

Son histoire est pour le moins inspirante. Arrivée chez Coffrages Synergy en 2006 comme réceptionniste, Isabelle Côté a gravi les échelons en faisant preuve de curiosité, d'audace et d'une grande capacité à saisir les occasions. Elle a contribué au développement de nombreux secteurs de l'entreprise avant d'en faire l'acquisition en 2015 et d'en devenir présidente-directrice générale. Aujourd'hui, Synergy compte près de 1 800 employés et figure parmi les entreprises de construction les plus importantes au Québec.

Au-delà de cette croissance remarquable, c'est surtout sa vision du leadership qui la distingue. Isabelle Côté privilégie une approche humaine et rassembleuse, fondée sur la communication, la confiance et la valorisation des personnes. Cette vision l'a également menée à participer au développement de BRIX, une application créée pour favoriser la communication, la formation et le partage des connaissances auprès des équipes de chantier.

Son parcours et sa vision lui ont valu plusieurs distinctions, dont le Grand Prix de l'Entrepreneur d'EY en 2022 et le titre de PDG de l'année décerné par Les Affaires en 2023. Plus récemment, elle a reçu le prix Athéna 2026 d'INNO Magazine, qui lui a été remis à titre de femme d'exception dans le domaine de la construction. Engagée à faire évoluer son industrie, elle participe aussi à une campagne de sensibilisation coordonnée par la Commission de la construction du Québec afin de favoriser des milieux de travail plus sains et respectueux sur les chantiers.

Bravo à Isabelle Côté pour son parcours inspirant, son leadership rassembleur et sa contribution au dynamisme économique de Lavaltrie. Une grande fierté pour notre communauté!

MARCHÉS PUBLICS

Venez faire de belles trouvailles, déguster des produits du terroir et profiter d'une ambiance conviviale tout en encourageant l'achat local.

• 24 octobre, 10 h à 16 h | Place du 350°

• 28 et 29 novembre, 10 h à 16 h | École J.-C.-Chaussé





INAUGURATION DU MONUMENT AUX SOLDATES ET SOLDATS DE LAVALTRIE

La Ville de Lavaltrie et la Société d'histoire et du patrimoine de Lavaltrie (SHPL) invitent toute la population à l'inauguration du Monument aux soldates et soldats de Lavaltrie, qui aura lieu le 25 octobre 2026, dès 14 h, à la Place du 350°.

Cette œuvre commémorative permanente rendra hommage à toutes les personnes qui ont servi le Canada en temps de guerre, de conflits et de paix. Elle témoignera de leur courage, de leur dévouement et de leur sens du devoir, tout en contribuant à préserver leur mémoire pour les générations futures.

Une œuvre qui a pris forme au cœur de Lavaltrie

La réalisation du monument a été confiée à l'artiste québécois Claude Des Rosiers. Depuis le début de son travail, celui-ci crée l'œuvre directement à la Place du 350°, permettant ainsi aux citoyens et aux visiteurs d'observer les différentes étapes de sa réalisation et d'aller à sa rencontre.

Déjà bien avancée au moment de la préparation du présent bulletin, l'œuvre prend désormais toute sa place dans cet espace public appelé à devenir un important lieu de mémoire et de recueillement.

Le monument se distinguera notamment par une caractéristique rarement observée parmi les monuments militaires canadiens : la représentation conjointe d'une femme et d'un homme militaires. Cette vision inclusive soulignera la contribution remarquable des femmes au sein des Forces armées canadiennes et permettra de rendre hommage à toutes les personnes ayant porté l'uniforme.

Pour la Société d'histoire et du patrimoine de Lavaltrie, cette démarche vise à préserver la mémoire des citoyennes et des citoyens qui ont servi leur pays, à reconnaître leurs sacrifices et à transmettre les valeurs de service, de liberté, de paix et de courage qui ont façonné notre histoire collective.

Une mémoire également accessible en ligne

Au-delà de l'œuvre physique, le projet comprend également un monument virtuel, accessible au www.soldats.ca. Cette plateforme permet de retracer et de préserver l'histoire des militaires de Lavaltrie et des environs.

La population est invitée à participer à cette démarche en proposant le nom d'un proche, d'un ami ou d'un voisin lavaltrien ayant servi au sein des Forces armées canadiennes. Son parcours pourra ainsi être documenté et prendre place au tableau d'honneur virtuel.

Par cette initiative, Lavaltrie souhaite rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui ont servi leur pays avec courage, dévouement et sens du devoir. Ce monument deviendra un lieu de mémoire où leur engagement sera reconnu et où leur histoire continuera d'inspirer les générations futures, souligne Christian Goulet, maire de Lavaltrie.

Initiative de la SHPL, ce projet est rendu possible grâce à la précieuse contribution d'Anciens Combattants Canada, de Caroline Proulx, alors députée de Berthier, de Devolutions, de Coffrages Synergy, du Groupe ISM, de la Ville de Lavaltrie, ainsi que de Me Jean Hétu et de David Morin, membres de la SHPL.

INAUGURATION

Le 25 octobre prochain, dès 14 h, partenaires, vétérans, militaires, familles et citoyens seront réunis pour marquer officiellement l'entrée de ce monument dans le patrimoine collectif de Lavaltrie.

Toute la population est chaleureusement invitée à prendre part à cette inauguration et à venir rendre hommage aux femmes et aux hommes de chez nous qui ont servi le Canada.



DES ANNIVERSAIRES QUI MÉRITENT D'ÊTRE SOULIGNÉS!

Cette année, la Ville de Lavaltrie est fière de souligner les anniversaires de trois organismes qui, chacun à leur façon, contribuent à faire de Lavaltrie une communauté vivante, dynamique et riche de son histoire. La Chasse-galerie, la Maison Rosalie-Cadron et le Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette ont en commun leur engagement envers notre milieu et les personnes qui le font vivre.

20 ANS | LA MAISON ROSALIE-CADRON

Depuis 20 ans, la Maison Rosalie-Cadron fait vivre notre histoire et notre patrimoine. Installée dans la maison natale de Rosalie Cadron-Jetté, l'organisme contribue à faire découvrir le parcours de cette Lavaltoise marquante ainsi que les traditions et savoir-faire d'autrefois. Par ses activités, ses expositions et ses initiatives de transmission, la Maison Rosalie-Cadron joue un rôle précieux dans la préservation et la mise en valeur de notre mémoire collective.

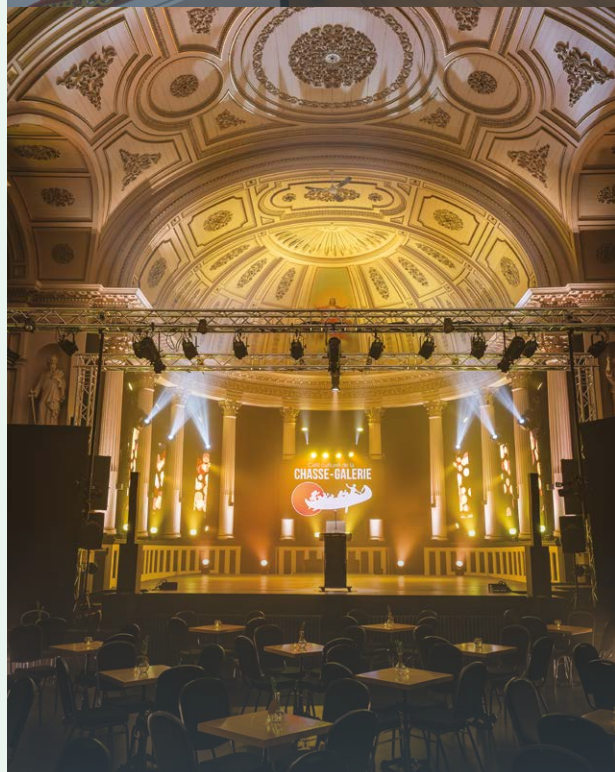
20 ANS | LA CHASSE-GALERIE

Véritable moteur culturel de Lavaltrie, La Chasse-galerie célèbre 20 ans de culture, de découvertes et de rencontres. D'abord aménagé dans le décor chaleureux d'une ancienne grange, la Chasse-galerie a grandi au fil des ans. Aujourd'hui, l'organisme fait vibrer Lavaltrie avec sa grande salle de spectacle à l'église et sa salle plus intimiste au Garage à Simon, qui rappelle ses débuts. Chanson, humour, théâtre, cinéma et bien d'autres disciplines y sont à l'honneur.

30 ANS | LE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI

Depuis 1996, le Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette accompagne les jeunes de 12 à 35 ans dans leurs parcours scolaires, professionnels et personnels. Présent à Lavaltrie depuis 2006, son point de service offre un accompagnement de proximité en emploi, en persévérance scolaire, en entrepreneuriat et dans la réalisation de projets. Par son approche axée sur l'autonomie et la participation, le CJE contribue également à faire entendre la voix des jeunes dans notre communauté.

La Ville de Lavaltrie est fière de souligner ces anniversaires et de reconnaître la contribution de ces trois organismes à la vitalité de notre communauté. Félicitations à leurs équipes, leurs bénévoles, leurs partenaires et à toutes les personnes qui, au fil des ans, ont contribué à leur rayonnement et à leur réussite!



ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS GRATUITS À NE PAS MANQUER

Tous les détails sont disponibles dans la section « Activités et événements » du site Web de la Ville.



DÉFI À PIED LEVÉ

**Samedi 17 octobre, de 8 h à 13 h,
à l'école des Amis-Soleils
(1351, rue du Tricentenaire)**

Que vous soyez marcheur ou coureur, seul, en famille ou avec une poussette, petits et grands sont invités à profiter d'une variété de parcours accessibles et festifs.



PARCOURS HANTÉ DE L'HALLOWEEN

**Samedi 31 octobre, dès 18 h, au
Boisé du Chemin du Roy (entrée
sur la rue du Tricentenaire)**

Parcourez les sentiers à la rencontre de personnages effrayants qui rempliront les sacs de bonbons des petits comme des grands !



FÊTE DE NOËL

**Samedi 28 novembre, de 10 h à 13 h,
sur la Place du 350^e**

Plongez dans l'ambiance du temps des Fêtes en famille: rencontre avec le père Noël et une foule de surprises vous y attendent !

CONTES DE L'HORREUR

**Jeudi 29 octobre, à 19 h 30,
sur la Place du 350^e**

Apportez vos grignotines, vos chaises et vos couvertures pour agrémenter cette soirée où les récits terrifiants seront à l'honneur !

Pour un public de 12 ans et plus



DES CROQUE-LIVRES CRÉÉS PAR DES JEUNES D'ICI !

Avez-vous repéré les nouveaux Croque-livres de Lavaltrie? Ceux-ci sont bien plus que des boîtes à livres : ils sont le résultat d'un beau projet réalisé par les élèves de la concentration en arts plastiques de l'École secondaire de la Rive, accompagnés de leur enseignante, Isabelle Larocque.

Chaque Croque-livres a été imaginé et créé autour d'un thème lié à la Politique de développement social de la Ville. Les élèves ont ainsi mis leur créativité et leur talent à contribution pour donner vie à 12 œuvres uniques, colorées et inspirantes qui prennent maintenant place un peu partout sur le territoire. Au printemps dernier, le maire Christian Goulet est d'ailleurs allé à la rencontre des élèves afin de découvrir leur travail et de les féliciter pour leur implication dans ce projet qui allie art, lecture et développement social. **Bravo aux élèves et à leur enseignante pour ces créations qui font maintenant partie du paysage lavaltois !**

Pour consulter
la liste des
Croques-livres :



BÉNÉVOLE POUR TA COMMUNAUTÉ

Vous avez envie...

- D'offrir de votre temps pour une bonne cause ?
- De faire de nouvelles connaissances ?
- De vous amuser ?
- De partager vos compétences ?

Devenez bénévole pour votre communauté et faites la différence !



BASKETBALL LIBRE TOUS LES DIMANCHES !

Envie de lancer quelques paniers ? Venez apprendre et pratiquer les bases du basketball dans une atmosphère amicale et accessible à tous.

Pour les 17 ans et plus | Gratuit

Tous les dimanches, jusqu'au 29 novembre inclusivement, de 14 h à 15 h 15, à l'école secondaire de la Rive.

Aucune inscription requise.
Présentez-vous sur place !

CHANGEMENT D'HEURE, CHANGEMENT DE PILE

Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, plus précisément le dimanche 1^{er} novembre à 2 h, il faudra reculer l'heure d'une heure.

Le Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray vous rappelle que les changements d'heure sont une excellente occasion de vérifier vos avertisseurs de fumée et d'en remplacer les piles, au besoin. Une bonne habitude à adopter deux fois par année!

Pour assurer votre sécurité et celle de vos proches, pensez également à :

- utiliser une pile de bonne qualité et ne jamais installer de pile rechargeable dans un avertisseur de fumée;
- vérifier que des avertisseurs de fumée fonctionnels sont installés à chaque étage de votre résidence, y compris au sous-sol;
- tester chaque avertisseur en maintenant le bouton d'essai enfoncé pendant quelques secondes, jusqu'à ce que le signal sonore retentisse;
- vérifier la date de fabrication de chaque avertisseur et le remplacer s'il a plus de dix ans.

Quelques minutes suffisent pour effectuer ces vérifications essentielles. Profitez du changement d'heure pour vous assurer que vos avertisseurs sont prêts à vous protéger!



MISE EN GARDE - FRAUDES TÉLÉPHONIQUES

La Sûreté du Québec (SQ) vous invite à demeurer vigilants devant les appels frauduleux. Une personne peut se présenter faussement comme un conseiller, un enquêteur ou un représentant du gouvernement pour tenter d'obtenir vos renseignements personnels ou bancaires.

On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires ?

Afin de vous mettre en confiance, les fraudeurs peuvent vous demander de confirmer votre identité à l'aide de quelques renseignements dont ils disposent déjà. Même si la personne connaît certaines informations à votre sujet, méfiez-vous et mettez fin à l'appel. Prenez le temps de trouver vous-même le numéro officiel de l'organisme et appelez-le pour vérifier la demande. N'utilisez pas le numéro fourni par votre interlocuteur.

Le numéro affiché semble officiel ? Il peut avoir été falsifié. Ne vous fiez pas uniquement à votre afficheur pour déterminer qui vous appelle.

Un proche vous contacte parce qu'il a besoin d'aide rapidement ? Avant d'envoyer de l'argent ou de communiquer des renseignements, vérifiez la situation en appelant cette personne au numéro que vous connaissez ou en parlant à d'autres proches.

Pour signaler une fraude ou demander de l'aide :

- Poste local de la Sûreté du Québec : 450 586-2733
- Centre antifraude du Canada : 1 888 495-8501

RAPPEL - CHANGEMENTS AUX LIGNES TÉLÉPHONIQUES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Depuis le mois de juin 2026, l'élargissement du réseau 9-1-1 a entraîné le retrait progressif des lignes 310-4141 et *4141.

Voici les numéros de téléphone à utiliser désormais :

- En situation d'urgence, composez toujours le 9-1-1.
- Pour une situation non urgente, communiquez directement avec le poste de police local : 450 586-2733.



PROFITEZ DES PROGRAMMES DE SUBVENTION OFFERTS À LAVALTRIE!

La Ville de Lavaltrie offre plusieurs programmes de subvention pour encourager les gestes écoresponsables.

En tant que citoyen, vous pouvez bénéficier d'un soutien financier pour adopter des pratiques durables et ainsi contribuer à la protection de l'environnement.

Les subventions disponibles sont les suivantes :

- Baril récupérateur d'eau de pluie;
- Borne de recharge électrique;
- Plantation d'arbres;
- Pointe d'eau filtrante;
- Produits d'hygiène personnelle réutilisables.

La MRC de D'Autray offre également un programme d'aide pour l'utilisation de couches lavables.

Consultez la page « Programmes de subvention » du site Web de la Ville pour connaître les détails et faire votre demande.



INFO ENVIRONNEMENT AUTOMNE 2026

Pour tout savoir sur :

- les différentes collectes (ordures, récupération, compost);
- l'écocentre;
- le camion en partage;
- les programmes de subvention;
- etc.



Visitez la section « Environnement » du site Web de la Ville.

INFO-COMPOST

Jusqu'à la fin du mois de novembre, la collecte du compost (bacs bruns et sacs en papier) a lieu chaque vendredi. Il n'y a aucune limite quant au nombre de bacs ou de sacs collectés.

À compter de décembre, la collecte se fera aux deux semaines, soit le vendredi 11 et le mercredi 23 décembre 2026, et ainsi de suite pour toute la saison hivernale. La quantité permise demeure illimitée.

Important! Les sacs de plastique (y compris les sacs compostables) ne sont pas autorisés.

Pour vous procurer un bac brun supplémentaire (\$), nous vous invitons à communiquer avec nous, au 450 586-2921, option 1.

Trois règles simples :

• **Ça se mange**
(ou c'est une partie de quelque chose qui se mange)

• **C'est en papier ou en carton**
(propre ou souillé, non ciré)

• **C'est un résidu de jardin**
(sauf les branches d'une longueur de plus de 30 cm et de 1 cm de diamètre.) Seuls les sacs en papier sont acceptés dans cette collecte.



Pour protéger ma maison et éviter les refoulements

Voici des vérifications simples à faire chaque année :

1. Mes gouttières sont bien conformes
 - Elles dirigent l'eau loin des fondations.
 - Elles ne sont pas branchées à l'égout sanitaire.
 - L'eau s'écoule vers le sol, un fossé ou le réseau pluvial.

Des gouttières mal dirigées peuvent causer des infiltrations ou surcharger les égouts.

2. Je sais où va l'eau de ma pompe de puisard (sump pump)
 - L'eau est rejetée à l'extérieur de la maison.
 - Elle ne se déverse pas dans l'égout sanitaire.
 - Le tuyau n'est pas obstrué ou gelé.

Une pompe branchée au mauvais endroit peut provoquer des refoulements dans votre sous-sol ou chez vos voisins.

3. Mon fossé est dégagé (si j'en ai un)
 - Aucun débris ne bloque l'écoulement.
 - Le ponceau de l'entrée est libre.
 - Le fossé n'est pas canalisé.

Un fossé bien entretenu aide à prévenir les inondations.

4. Le terrain autour de ma maison est bien incliné
 - Le sol penche loin des fondations.
 - L'eau ne s'accumule pas près des murs.
 - Des margelles sont installées autour des fenêtres qui sont au niveau du sol.

Une bonne pente réduit les risques d'infiltration au sous-sol.

5. Mes clapets antiretour sont fonctionnels
 - Ils sont installés seulement sur les lignes secondaires, si des appareils sont sous le niveau du terrain.
 - Ils sont accessibles pour inspection.
 - Ils sont propres et en bon état.

Un clapet entretenu empêche les eaux usées de revenir dans la maison lors d'une surcharge du réseau.

6. Ma pompe submersible fonctionne bien
 - Elle démarre lorsque le niveau d'eau monte.
 - Elle est branchée sur un circuit dédié.
 - J'ai une pompe ou une batterie d'appoint.
 - J'ai une génératrice en cas de panne de courant.

Une panne de pompe pendant un orage peut causer une inondation rapide.

7. Mes réseaux sont bien séparés
 - Toilettes, douches et laveuse → égout sanitaire
 - Gouttières et drains de fondation → réseau pluvial ou fossé

Il est interdit de mélanger les deux.

8. En cas de doute, je consulte un professionnel
Un plombier peut vérifier la conformité de mes installations et me conseiller.

PLUIES ABONDANTES

Lorsque de fortes pluies sont annoncées, quelques gestes simples peuvent faire une grande différence pour réduire la pression sur le réseau d'égout municipal et prévenir les risques de refoulement et d'inondation.

Réduisez temporairement votre consommation d'eau :

- reportez l'utilisation de la laveuse et du lave-vaisselle ;
- prenez une douche plus courte ou réduisez la quantité d'eau utilisée pour le bain ;
- fermez le robinet lorsque vous vous brossez les dents ou lavez la vaisselle à la main.

Pour tout savoir sur la gestion des eaux

Pour mieux comprendre le fonctionnement des réseaux sanitaires et pluviaux et connaître les mesures permettant de prévenir les refoulements et les inondations, consultez notre dépliant explicatif. Vous y trouverez de nombreux renseignements utiles.

